



ATTRIBUTION DE DROITS DE PARCOURS SUR LES PLAGES VENTE DE BEIGNETS

COLLECTIVITE QUI LANCE LA PROCEDURE DE CONSULTATION :

VILLE DE BIARRITZ
Direction des Marchés et contrats Publics
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex
☎ : 05.59.41.59.87 – marche@biarritz.fr

OBJET DE LA CONSULTATION :

La consultation a pour objet de sélectionner le candidat qui se verra attribuer des droits de parcours pour la vente de beignets sur les plages du Miramar, de la Grande Plage, du Port Vieux et de la Côte des Basques pour une durée de 4 ans.

Le cahier des charges de cette consultation sera transmis gratuitement aux personnes intéressées, sur demande à la Direction des Marchés et Contrats Publics de la Ville de Biarritz par courrier électronique : marche@biarritz.fr

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les offres contenant les pièces demandées au cahier des charges seront adressées à la Ville de Biarritz – Direction des Marchés et Contrats Publics, sous pli fermé comportant la mention : « Vente de beignets – A n'ouvrir qu'en commission » avant le **28 janvier 2019 à 16 h 00.**